

À Paris, le 11 avril 2023,

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS :
ANTICOR SAISIT LE PARQUET NATIONAL FINANCIER AU SUJET
DE LA GESTION DES BILLETS DE ROLAND-GARROS**

Anticor a effectué un signalement auprès du Parquet national financier sur l'utilisation opaque par certains dirigeants de la Fédération française de tennis (FFT), dont M. Gilles Moretton, actuel président de la FFT, de billets pour Roland-Garros. Ce signalement fait suite à la plainte qui a été déposée en mars dernier par certains adhérents de la FFT.

En 2017, le Comité exécutif de la FFT avait décidé de centraliser la vente des billets de Roland-Garros. Les ligues régionales ou départementales avaient ainsi interdiction de vendre des places pour ce tournoi. Elles disposaient toutefois de places gratuites, ou avaient la possibilité d'acquérir des places payantes de catégorie 1, pour gérer leurs relations publiques mais ne pouvaient les revendre à des tiers. Cette décision avait été prise pour éviter que ces billets, qui sont des biens publics, ne soient utilisés par des cadres de la FFT pour s'enrichir ou enrichir des proches.

Cependant deux ligues régionales sont soupçonnées de ne pas avoir respecté cette nouvelle réglementation lors de l'édition 2019 de Roland-Garros : la ligue Auvergne-Rhône-Alpes présidée par M. Moretton de 2018 à 2021; et le comité de Paris présidé par M. Jean-Luc Barrière de 2017 à 2021. Une enquête interne diligentée en 2020 avait en effet démontré que ces deux organes avaient vendu des places réservées aux relations publiques à des opérateurs économiques ; et ainsi détourné des billets de leur finalité. Or ces faits, s'ils sont avérés, sont constitutifs du délit de détournement de biens publics.

La FFT serait victime à double titre : d'une part car la ligue Auvergne-Rhône-Alpes et le comité de Paris sont soupçonnés d'avoir perçu des revenus injustifiés à son détriment, et d'autre part car les détenteurs de ces places en auraient fait commerce pour leur propre bénéfice financier et relationnel.

Plus précisément, la ligue Auvergne-Rhône-Alpes aurait multiplié les contrats de partenariats avec divers partenaires, en contrepartie notamment de billets pour Roland-Garros. La société d'intérim Adéquat contre 50 000 euros aurait donc bénéficié d'un package comprenant 80 places « VIP Gold » sur dix jours pour le tournoi Roland-Garros, un accès au restaurant du tournoi et 12 places pour le tournoi de tennis ATP de Lyon, d'une valeur globale de 88 720 euros grâce au partenariat qu'elle a noué avec cette ligue.

Le comité de Paris est accusé d'avoir indûment vendu 40 billets le tournoi de Roland-Garros à une agence d'évènementiel – AS Events – pour 5370 euros, dont la dirigeante est la compagne de M. Hugues Cavallin, ancien président du comité de Paris (1996-2017), trésorier général de la FFT (2017-2020) et directeur du cabinet de M. Moreton président de la FFT (2021-2022).

Cette affaire met en exergue également les errements de la direction actuelle de la FFT, car le 18 février 2021, cinq jours après l'élection de M. Moreton, l'enquête interne qui avait été lancée par la précédente présidence a été close par le nouveau Comité exécutif, au sein duquel siégeait l'actuelle ministre des sports. Anticor espère que les raisons et motifs ayant conduit à mettre un terme à cette enquête feront l'objet d'une étude par le Parquet national financier.

« *La FFT est liée à l'État par une délégation de service public. À travers elle, c'est chaque citoyen qui est potentiellement victime de ces dérives* », considère Clarence Bathia, juriste pour Anticor.

En outre, le tournoi de Roland-Garros est l'un des tournois les plus importants du circuit mondial de tennis et fait partie intégrante du rayonnement du sport français à travers le monde. De telles pratiques tendent à discréditer l'image du sport français, alors même que la France s'apprête à accueillir des événements sportifs de grande ampleur.

À propos d'Anticor

Anticor est une association créée en 2002 pour lutter contre la corruption et rétablir l'éthique en politique. Son ambition est de réhabiliter le rapport de confiance qui doit exister entre les citoyens et leurs représentants, politiques et administratifs. L'association regroupe des citoyens et des élus de toutes tendances politiques engagés pour faire respecter les exigences démocratiques.

Contact Presse

Service communication | 06 52 60 75 05 | communication@anticor.org